

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 D 07571
Numéro SIREN : 920 625 308
Nom ou dénomination : 2 AS

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt 87024

2 AS
Société civile immobilière
Au capital de 2 000 Euros

Siège Social :
16 Rue de Monttessuy
75007 PARIS

R.C.S. de Paris : 920 625 308

.....

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 31/12/2022

L'an deux mille vingt-deux et le 31 décembre à 10 heures les associés de la Société 2 AS se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été faite par le gérant.

La séance est ouverte sous la présence de Mme Lanfang QIAN ep. WANG, gérante actuelle, qui constate que sont présent :

Mme QIAN ep. WANG Lanfang	50 Parts	
M. WANG Shengmu	20 Parts	
M. WANG Victor	30 Parts	
SOIT ENSEMBLE CENT PARTS		100parts

Le gérant, constatant que tous les associés sont présents, déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

Le gérant rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée de la société SCI 2 AS.
- Désignation et pouvoir du liquidateur.
- Le siège social de la liquidation.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

Première résolution

Les associés décident la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la liquidation de celle-ci.

Durant cette période, la dénomination sociale, suivie de la mention « Société en liquidation », ainsi que le nom du Liquidateur devra figurer sur les actes et documents destinés aux tiers.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Deuxième résolution

Les associés désignent en qualité de liquidatrice :

AL

WS

WL

Madame QIAN ép. WANG Lanfang, née le 4 avril 1969 à Zhejiang, CHINE, de nationalité chinoise, demeurant 16 rue de Monttessuy 75007 Paris, Pour la durée de la liquidation.

Le liquidateur qui représente la société pendant le cours de sa liquidation est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même à l'amiable, payer les créanciers et répartir le solde disponible.

Il est expressément autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles, pour les besoins de la liquidation exclusivement.

déclare accepter les fonctions de liquidateur qui viennent de lui être conférées.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Troisième résolution

Le siège de liquidation reste fixé à 16 RUE DE MONTTESSUY 75007 PARIS, où la correspondance et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être adressés et notifiés.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Quatrième résolution

L'assemblée des associés donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les associés présents.

Fait en quatre originaux,

La séance et levée à 11 heures 30 minutes

Fait à Paris, le 31/12/2022

Mme QIAN ep. WANG Lanfang



M. WANG Shengmu



M. WANG Victor

